



## Terrain dans lotissement en baisse

-----  
Par Asfaux

Bonjour,

j'ai acheté un terrain en 2006 dans un lotissement au prix de 22 euros le mètre carré hors taxe et étant donné que les autres terrains ne se vendent pas la municipalité a baissé les prix à 15 euros hors taxe. Je voudrais savoir si j'ai un recours pour récupérer la différence. Merci